

Startups: les indispensables pour un lancement

10 septembre 2024 (Lausanne, le matin)

Public visé

- Startups
- Fiduciaires
- Business angels

Contenus

Lors de ce séminaire, nous parcourrons plusieurs questions juridiques fréquentes en lien, notamment, avec la structuration de l'entreprise, son financement et l'intéressement de ses employés.

- Les principaux thèmes qui seront abordés:
- Structure de l'entreprise et contrats élémentaires
- Modes de financement et questions contractuelles sous-jacentes
- Plans de participation des employés
- Questions fiscales choisies

Conditions-cadres

Pas de requis particuliers

Vos avantages

Vous comprendrez:

- Les mécanismes de base à conseiller lors d'une constitution de société, la documentation recommandée et son contenu (mécanisme et raison d'être)
- Les problématiques seront abordées sous un angle pratique. Des exemples seront mis à la disposition des participants afin de mieux comprendre la mise en oeuvre pratique de certains mécanismes

Responsable du séminaire et conférencier

Nicolas F. Krauer, Associé/Avocat, NEXUS Avocats SA

Conférenciers

Roberto Garruso, Expert fiscal diplômé, RGA Conseil fiscal Sàrl

Date

10.09.2024 le matin

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire (hors TVA)

CHF 390.- non-membre
CHF 340.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Nicolas F. Krauer
08.45–09.30	Structure de l'entreprise et contrats élémentaires	Nicolas F. Krauer
09.30–10.15	Modes de financement et questions contractuelles sous-jacentes	Nicolas F. Krauer
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.15	Plans de participation des employés	Nicolas F. Krauer
11.15–12.00	Questions fiscales choisies	Roberto Garruso

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.